



## Compte Rendu du Conseil Municipal - Séance du 14 juin 2011

### Nombre de conseillers

- en exercice :	15
- présents :	8
- votants :	9
- absents R :	2
- absents NR :	5

Le **14 juin à 20 heures** le conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude HUNOLD.

**Etaient présents :** MM KIEFFER Jean-François – ESCRIVA Michel – BOUCHEZ Christophe – GUIGON Patrice – MARTINEZ Jean-Claude – RICHARD Philippe - Mme MARCHAND Bernadette

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. KURTESANIN Marc pouvoir à M. RICHARD Philippe – Mme VONFELT Isabelle pouvoir à M. HUNOLD Jean-Claude.

Absent excusé : M. BARTHOLOME Philippe.

Absents : MM BARTHOLOME Patrice – GIRAULT Patrick – Mmes SARLIN Catherine – VOLKEN Evelyne.

M. BOUCHEZ Christophe a été nommé secrétaire.

**OBJET :**  
Approbation du compte rendu de la séance du 22 avril 2011

### Délibération n° 27 – 2011

Après avoir pris acte du compte rendu de la séance du conseil municipal du 22 avril 2011, le conseil municipal approuve à l'unanimité celui-ci.

**OBJET :**  
Programme bois ONF

### Délibération n° 28 – 2011

Le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux en forêt établi par les services de l'ONF, comprenant des travaux d'entretien pour un montant de 908,00€ HT et d'investissement pour un montant de 1 756,20€ HT soit un coût total HT de 2 664,20€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'ensemble des travaux proposés par les services de l'ONF pour l'année 2011.



## **OBJET**

Bail de Chasse de  
l'Ordon Verrier

**Délibération n° 29 – 2011**

## **RAPPORT**

*Présenté par M. Jean-Claude HUNOLD, Maire*

Le bail, par lequel le droit de chasse a été concédé à Monsieur Serge BESINGE pour l'association de chasse privée l'Ordon Verrier, dans les forêts communales appartenant à la commune de Lachapelle sous Chaux sises sur le territoire de la commune d'Auxelles Haut au lieu-dit « Ordon Verrier » –soit 50 ha environ-, est arrivé à expiration à la clôture de la campagne de chasse 2010 – 2011, soit au printemps 2011. Il y a lieu de prévoir son renouvellement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de fixer le prix annuel à 600,00€ et autorise le Maire à établir et à signer un nouveau bail sur cette base, pour une période de 6 années à compter de l'ouverture de la chasse à l'automne 2011.

## **OBJET**

Mission d'archivage

**Délibération n° 30 – 2011**

## **RAPPORT**

*Présenté par M. Jean-Claude HUNOLD, Maire*

Lors de la réunion du 22 avril dernier, un devis émanant du service d'archives itinérant avait été présenté.

Ce devis proposait 2 solutions :

La 1<sup>ère</sup> : 2 jours d'archivage sans traitement des permis de construire pour un coût de 336€ ;

La 2<sup>ème</sup> : 4 jours d'archivage avec traitement des permis de construire pour un montant de 672€.

Le conseil municipal avait alors donné un avis favorable à retenir la 2<sup>ème</sup> solution.

Après contact avec Céline MOUGIN, archiviste du Centre de Gestion, celle-ci propose d'intervenir les lundi 20 et 27 juin 2011 ainsi que les jeudi 23 et 30 juin.

Je vous demande donc de confirmer officiellement les 4 jours d'archivage avec traitement des permis de construire pour un montant de 672€ afin que je puisse signer la convention correspondante.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec le Centre de Gestion pour une mission d'archivage d'une durée de 4 jours avec traitement des permis de construire pour un montant de 672€.



**OBJET :**  
Suppression d'un poste  
d'adjoint administratif  
principal de 1<sup>er</sup> classe et  
création d'un poste  
d'adjoint administratif de  
1<sup>er</sup> classe

Délibération n° 31 – 2011

## **RAPPORT**

*présenté par M. Jean-Claude HUNOLD, Maire*

Je vous informe qu'un Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Afin de procéder au remplacement de cet agent et conformément à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et aux décrets n° 87-1107 du 30 décembre 1987 et 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant respectivement organisation de la carrière et statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, je vous demande l'autorisation de créer un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe. Dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux, je sollicite également de votre part, la possibilité de recruter un agent non titulaire.

Par conséquent, je vous propose de supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe et de créer un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à 35 /35ème à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, et voire en fonction des postulants de m'autoriser à recruter un agent non titulaire.

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à 9 voix pour et 1 abstention

### **DECIDE :**

\* la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe,  
\* à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe ou en cas de recrutement infructueux, la possibilité de recruter un agent non titulaire à 35/35ème.